

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2018**

Safran informe ses actionnaires que l'Assemblée générale mixte des actionnaires a été convoquée le vendredi 25 mai 2018 à 14 heures à l'Espace Grande Arche, 1 parvis de la Défense, 92044 Paris - La Défense.

Un avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 30 mars 2018, numéro 39, annonce 1800790 et contient l'ordre du jour et les projets de résolutions qui seront soumis à cette Assemblée, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis peut être également consulté sur le site Internet de la société (<https://www.safran-group.com>, rubrique Finance). L'avis de convocation sera publié le 4 mai 2018 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Toute personne justifiant de sa qualité d'actionnaire peut assister en personne à l'Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance. Safran offre également à ses actionnaires la possibilité de voter par Internet, avant l'Assemblée générale, sur la plateforme de vote sécurisée Votaccess, accessible via le site <https://planetshares.bnpparibas.com>. Cette plateforme électronique permet à chaque actionnaire, préalablement à l'Assemblée générale, de demander une carte d'admission, de transmettre ses instructions de vote, de désigner ou révoquer un mandataire.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres au nominatif pourra demander, jusqu'au cinquième jour inclus avant la date de l'Assemblée générale, que lui soient envoyés les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Cette demande devra être adressée par voie postale à BNP Paribas Securities Services – CTS Service Assemblées – Les Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en adressant leur demande à BNP Paribas Securities Services, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus, en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation d'inscription en compte délivrée par leur intermédiaire financier habilité.

Les documents préparatoires à l'Assemblée générale requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur peuvent être consultés (i) à compter du 4 mai 2018 sur le site Internet de Safran (<https://www.safran-group.com>) et (ii) à compter du 9 mai 2018 au siège social de Safran situé au 2, boulevard du Général Martial Valin - 75015 Paris et chez BNP Paribas Securities Services.

Pour toute information ou question, vous pouvez contacter le service relations actionnaires :

SAFRAN - Relations actionnaires  
2, boulevard du Général Martial Valin – 75724 Paris Cedex 15

 N° Vert 0 800 17 17 17



**Safran est un groupe international de haute technologie opérant dans les domaines de la propulsion et des équipements aéronautiques, de l'espace et de la défense. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie plus de 58 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 16,5 milliards d'euros en 2017. Safran occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Pour répondre à l'évolution des marchés, le Groupe s'engage dans des programmes de recherche et développement qui ont représenté en 2017 des dépenses de près de 1,4 milliard d'euros. Safran est une société cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.**

**En février 2018, Safran a pris le contrôle de Zodiac Aerospace, élargissant ainsi son périmètre d'activités dans le domaine des équipements et systèmes aéronautiques. Zodiac Aerospace emploie environ 32 500 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 5,1 milliards d'euros au 31 août 2017.**

Pour plus d'informations : [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com) / Suivez [@Safran](https://twitter.com/Safran) sur Twitter